

Des signes de fragilité sociale malgré de nombreux propriétaires

En 2012, la structure des ménages continue d'évoluer. Désormais, comme sur le reste de la Guadeloupe, les familles monoparentales ou les personnes seules représentent plus de la moitié des ménages. La population couverte par une prestation CAF diminue mais celle vivant avec un bas revenu demeure élevée. Au sein d'un parc de logements composé essentiellement de résidences principales, une majorité de ménages est propriétaire d'une maison individuelle. Mais leur niveau de confort semble en deçà du reste de la Guadeloupe et peut en partie expliquer un taux de vacance en progression sur le territoire.

Lanwenn Le Corre, Gérald Servans, Insee

Un tiers des ménages est composé d'une seule personne

Sous les effets conjugués de l'émigration, du ralentissement des naissances et de la décohabitation, les modifications de structure de la population s'accroissent. Entre 2007 et 2012, malgré une baisse de la population, le nombre de ménages a augmenté de 0,8 % par an. À l'instar du reste de la région, la taille des ménages de la Communauté se resserre : 2,39 en 2012 contre 2,55 en 2007. Ainsi, comme pour le reste de la Guadeloupe, un tiers des ménages du Grand Sud Caraïbe est composé d'une seule personne en 2012 (figure 23). De plus, l'augmentation de ces ménages se fait au détriment des ménages formés d'un couple avec enfants. Toutefois, la répartition des ménages varie selon les communes de la zone. En effet, la part des ménages composés d'une seule personne est la plus élevée à Basse-Terre (38 %), Baillif et Vieux-habitants (respectivement 34 %). À l'inverse, les couples avec enfants sont majoritaires pour les deux communes des Saintes (39 % des ménages) et de Vieux-Fort (32 % des ménages). À Trois-Rivières, les couples avec enfants et les personnes seules représentent respectivement 28 % des ménages. Il en résulte que pour ces dernières communes, la taille moyenne des ménages est supérieure à 2,5 personnes.

Moins de prestations familiales et de logements

En 2014, 20 830 allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) résident dans l'une des communes du Grand Sud Caraïbe, soit 20 % des allocataires guade-

loupiens (figure 24). Entre 2009 et 2014, l'augmentation du nombre d'allocataires (+ 0,6 % par an) est plus contenue que dans le reste de la Guadeloupe (+ 1,0 % par an). Néanmoins, la population couverte par au moins une prestation versée par la CAF diminue en moyenne de 1,0 % par an et plus rapidement que dans le reste de la Guadeloupe (- 0,6 %).

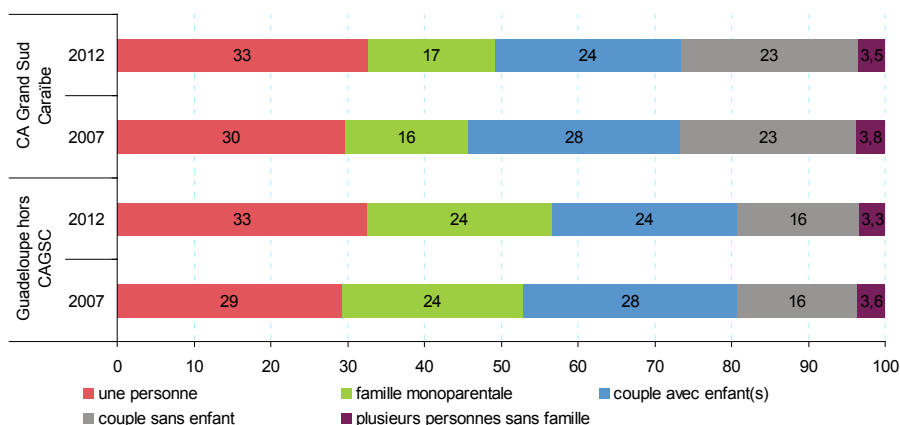
Ainsi en 2014, 56 % de la population résidente de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe est couverte par au moins une prestation, soit cinq points de moins que pour le reste de la Guadeloupe. Cependant, à Basse-Terre, Bouillante et Vieux-Habitants, le taux de couverture de la population par une prestation est égal ou supérieur à 60 %.

Une proportion plus élevée d'allocataires en situation précaire

Malgré un taux de couverture par une prestation CAF plus faible que dans le reste de la Guadeloupe, la part de la population couverte par le Revenu de Solidarité Active socle non majoré (RSA socle non majoré), attribué aux foyers à faibles revenus, est supérieure à celui du reste de la Guadeloupe (22,9 % contre 21,6 % pour le reste de la Guadeloupe) (figure 25). Ce constat s'explique par la moindre part d'allocataires de le CAGSC bénéficiaires d'une prestation familiale ou de logement par rapport au reste de la Guadeloupe (36 % des allocataires perçoivent une aide au logement contre 41 % pour le reste de la Guadeloupe). Ainsi, 37 % des allocataires de la Communauté

23 L'évolution de la structure des ménages de Grand Sud Caraïbe est semblable à celle du reste de la Guadeloupe

Répartition des ménages selon leur composition en 2007 et 2012 (en %)



Lecture : en 2012, 33 % des ménages de la CAGSC sont composés d'une seule personne.
Sources : Insee, recensements de la population 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

perçoivent le RSA socle non majoré contre 35 % dans le reste de la Guadeloupe. De même, le Revenu de Solidarité, spécifique aux départements d'Outre-mer (RSO) est alloué à 2,3 % des allocataires contre 1,8 % pour le reste de la Guadeloupe.

La part de la population vivant avec un bas revenu est plus élevée que dans le reste de la Guadeloupe (50,1 % contre 46,7 %). De plus, pour plus de la moitié de ces allocataires CAF les prestations perçues représentent plus de 75 % des revenus. Les allocataires CAF à bas revenus de Grand Sud Caraïbe sont plus souvent isolés : 46,8 % d'entre-deux vivent seuls contre 43,3 % pour le reste de la Guadeloupe.

Une majorité de ménages propriétaires

Au sein de la CAGSC, 65 % des ménages sont propriétaires de leur logement contre 58,6 % dans le reste de la Guadeloupe (figure 26). Cette caractéristique peut en partie s'expliquer par la part plus importante de personnes de 65 ans et plus par rapport au reste de la Guadeloupe (16,7 % en 2012 contre 14,2 % pour le reste de la Guadeloupe). En effet, la moitié des ménages propriétaires de Grand Sud Caraïbe occupent leur logement depuis au moins 20 ans (46 % dans le reste de la Guadeloupe). De plus, 97 % des ménages propriétaires vivent dans une maison, l'accès à la propriété étant synonyme de maison individuelle. Ce type de logement est ainsi nettement plus répandu au sein de la Communauté d'Agglomération Grand Sud que dans le reste de la Guadeloupe (82,0 % des résidences principales contre 73,1 % pour le reste de la Guadeloupe). Toutefois, la taille des logements (3,85 pièces en moyenne par logement) n'est que légèrement supérieure à celle du reste de la Guadeloupe (3,79 pièces). La part des ménages locataires d'un logement HLM est nettement inférieure à celle du reste de la Guadeloupe (8,7 % contre 15,8 %).

Le parc des résidences principales de la communauté est plus ancien : 54 % des logements ont été construits avant 1991 contre 49 % pour le reste de la Guadeloupe. Toutefois, malgré une part plus importante de ménages propriétaires et vivant en maison individuelle, la proportion de ménages possédant une voiture est moins élevée que dans le reste de la région (figure 27). Ainsi, 37,5 % des ménages ne possèdent pas de voiture contre 30,9 % pour le reste de la

24 L'augmentation du nombre d'allocataires de la CAF est plus modérée dans la CAGSC par rapport au reste de la Guadeloupe

	2014		Évolution moyenne annuelle entre 2009 et 2014 (en %)	
	CA Grand Sud Caraïbe	Guadeloupe hors CAGSC	CA Grand Sud Caraïbe	Guadeloupe hors CAGSC
Nombre d'allocataires CAF	20 830	83 619	0,6	1,0
Population couverte	45 842	192 891	-1,0	-0,6
dont enfants (en %)	43,9	45,3		
Taux de couverture (en %)	55,8	60,7		

Source : CNAF.

25 La part de la population de CAGSC couverte par des minima sociaux est plus élevée

Indicateurs de fragilité sociale et caractéristiques des allocataires à bas revenus en 2014

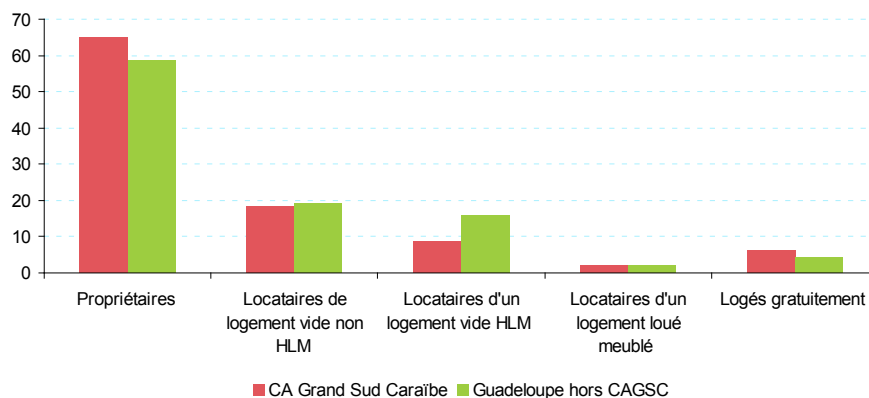
	CA Grand Sud Caraïbe	Guadeloupe hors CAGSC
Population couverte par le RSA socle non majoré	13 804	53 722
Part de la population couverte par le RSA socle non majoré (en %)	22,9	21,6
Population couverte par l'allocation adulte handicapé (AAH)	2 787	8 407
Part de la population couverte par l'AAH (en %)	4,6	3,4
Population vivant avec un bas revenu	30 171	116 251
Part de la population vivant avec un bas revenu (en %)	50,1	46,7
Part des allocataires Caf avec prestations > 75 % du revenu (en %)	52,9	48,9
Nombre d'allocataires à bas revenus	14 573	54 101
Part de moins de 30 ans (en %)		
(part correspond au nombre d'allocataires à bas revenus)	15,6	17,2
Part de personnes seules (en %)		
(part correspond au nombre d'allocataires à bas revenus)	46,8	43,3
Part de familles monoparentales (en %)		
(part correspond au nombre d'allocataires à bas revenus)	38,8	41,5
Part de familles nombreuses (3 enfants ou plus) (en %)		
(part correspond au nombre d'allocataires à bas revenus)	9,8	11,2

Note de lecture : un allocataire à bas revenus est, au sens des fichiers CAF, un foyer allocataire dont le revenu par unité de consommation, appréhendé à partir des dernières ressources connues via les fichiers des Caf, est inférieur au seuil de bas revenus. Le seuil de bas revenus s'établit à 1028 euros par UC pour les revenus de l'année 2013 (donc pour les allocataires au 31 décembre 2014). Il correspond à 60 % de la médiane des revenus par unité de consommation (ensemble des ressources du foyer : revenus d'activité, revenus de remplacement, prestations sociales, etc.) avant impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG non déductible, CRDS et prime pour l'emploi) observés au niveau national.

Source : CNAF 2014.

26 Les ménages propriétaires sont plus nombreux au sein de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe

Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation en 2012 pour la CAGSC et la Guadeloupe hors CAGSC (en %)



Lecture : en 2012, 58,6 % des ménages de la CAGSC sont propriétaires de leur logement.

Source : Insee, Recensements de la population 2012 (exploitations principales).

Guadeloupe. Cette différence peut trouver son origine dans la disparité des revenus sur le territoire. Un allocataire à bas revenus sur deux est une personne seule. Dans les mêmes proportions, les prestations CAF correspondent à plus de 75 % des revenus des allocataires. On retrouve sur le territoire une partie de la population en situation précaire, pour qui l'accès et la détention d'un véhicule est incompatible avec leurs revenus.

En 2012, 21,3 % des résidences principales de l'agglomération Grand Sud Caraïbe sont équipées de chauffe-eau solaires, soit 6,8 points de plus qu'en 2007 et 5,3 points de plus par rapport au reste de la Guadeloupe. À l'inverse, la part des résidences principales n'ayant aucun système d'évacuation des eaux usées est deux fois plus élevée : 5,1 % contre 2,5 % pour le reste de la Guadeloupe (figure 28). La part des logements sans confort sanitaire de base (point d'eau à l'intérieur, WC intérieur, baignoire/douche) est proche de celle du reste de la Guadeloupe (0,8 % contre 0,7 % en 2012). Toutefois, l'amélioration du confort des logements de la communauté du GSC est plus rapide entre 2007 et 2012 et tend à converger vers le même niveau que le reste de la région.

Une augmentation rapide du nombre de logements vacants

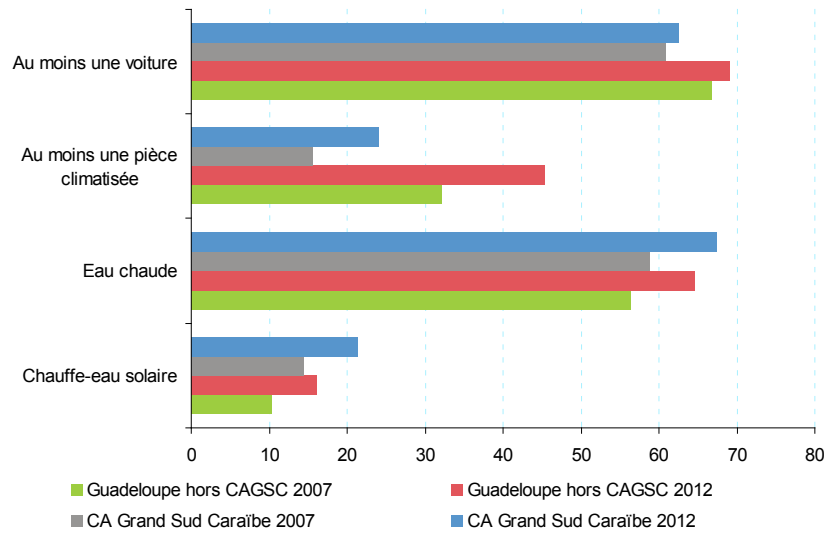
Le parc des logements du Grand Sud Caraïbe est composé à 80,7 % de résidences principales, soit une part supérieure de 2,5 points par rapport au reste de la Guadeloupe. Néanmoins, le nombre de logements vacants a particulièrement augmenté entre 2007 et 2012 (1 500 logements vacants de plus). Cette hausse touche toutes les communes de la communauté, à l'exception de Terre-de-Bas. Ainsi, les communes de Basse-Terre, Saint-Claude et Trois-Rivières contribuent pour moitié à la hausse du nombre de logements vacants. En conséquence, la proportion des logements vacants atteint 15,3 % et est désormais supérieure à celle du reste de la Guadeloupe (14,0 %). Elle a progressé de 53,2 % entre 1999 et 2012 (35,1 % pour la Guadeloupe hors Grand Sud Caraïbe). L'augmentation

de l'offre de logements (+ 2 658 logements) sur le territoire, conjuguée à une baisse de la démographie peut expliquer une hausse du taux de vacance, et ce malgré une augmentation du nombre de ménages. Même si le niveau de confort des habitations se rap-

proche de celui du reste de la Guadeloupe, il reste en retrait. Aussi, par nature, il existe un effet de substitution des logements anciens au profit de logements plus récents, ce qui induit une augmentation des vacances structurelles. ■

27 En 2012, une résidence principale sur cinq est équipée d'un chauffe-eau solaire

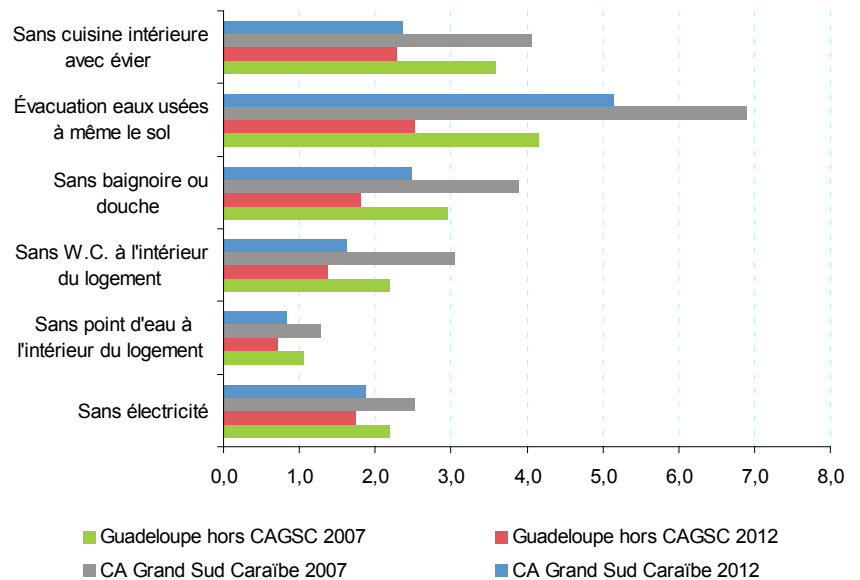
Part des résidences principales possédant un élément de confort par type (en %)



Lecture : en 2012, 23,9 % des résidences principales de la CA Grand Sud Caraïbe sont équipées d'au moins une pièce climatisée. Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 (exploitations principales).

28 Les conditions de logements des ménages s'améliorent rapidement

Part des résidences principales sans élément de confort par type (en %)



Lecture : en 2012, 1,9 % des résidences principales de la CA Grand Sud Caraïbe n'ont pas l'électricité contre 2,5 % en 2007. Sources : Insee, recensements de la population 2007 et 2012 (exploitations principales).